

**Valable\* pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018**

Contrat Multirisque Professionnelle : 137001287 U 001

BPCE IARD atteste que EXPERTISE BATI & BOIS est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus complété par l'intercalaire pour l'activité\*\* suivante :

- METIERS DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DE L'HABITAT
- ENTREPRISE DE DESINSECTISATION

\*\* Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe "Périmètre ou complément de vos activités".

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
<b>RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	1 000 000 €
DONT :	
- Dommages corporels	8 000 000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions ... en raison d'occupation de locaux, titre précaire	2 000 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs

**LABONNEMENT BRILLOUVEER**